

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE
"CAUS' TOUJOURS"

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité - L'Alpha
JCG/ABO
Numéro : 2021-D-375

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

VU, le code général des collectivités territoriales,

VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil au président,

VU, l'arrêté n°33 du 11 août 2020 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus visée,

DECIDE

Article 1er – Est approuvé le contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle « Les dangers de la lecture » de Titus, passé entre la compagnie "CAUS' TOUJOURS", domiciliée 12 rue Joseph Cugnot à Niort et GrandAngoulême pour l'Alpha.

Article 2 – Le contrat prévoit l'organisation d'une représentation à la médiathèque l'Alpha, le vendredi 17 décembre 2021 à compter de 20h.

Article 3 – Le prix du spectacle s'élève à 1 347,60 € auquel s'ajoutent les frais de transport et de repas.

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 17 DEC. 2021

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le 17 DEC. 2021
Publié ou notifié,
Le 17 DEC. 2021

P/Le Président,
Le Vice-Président,



Gérard DESAPHY